



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

PROCÈS-VERBAL

Séance du 30 septembre 2008

Entendre les membres du Comité de travail sur l'évaluation
du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 22 OCTOBRE 2008

document de la session no 1228

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Séance du mardi 30 septembre 2008

Mandat : Entendre les membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux. (Ordre de l'Assemblée, le 28 mai 2008)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Benoit (Montmorency), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite, en remplacement de M. Taillon (Chauveau)
- M. Charbonneau (Johnson)
- M. Dubourg (Viau)
- M. Gautrin (Verdun) en remplacement de M. Bergman (D'Arcy-McGee)
- Mme Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Lelièvre (Gaspé)
- Mme Ménard (Laporte)
- M. Roux (Arthabaska)
- M. Simard (Richelieu), porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour le Conseil du trésor et le rôle de l'État, en remplacement de M. Legault (Rousseau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Mario Fortin, coprésident du comité de travail et professeur titulaire, département d'économique, Université de Sherbrooke
- Mme France Bilodeau, coprésidente du comité de travail et vice-présidente principale, Aon Conseil
- M. Yves Slater, membre du comité de travail et directeur de l'actuariat et du développement, Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- M. Clément D'Astous, membre du comité de travail et secrétaire associé aux politiques de rémunération et à la coordination intersectorielle des négociations, Secrétariat du Conseil du trésor

- Mme Mariette Gélinas, membre du comité de travail et présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
- M. André Goulet, membre du comité de travail et président de l'Alliance des associations de retraités

La Commission se réunit à 9 h 38 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I) et rappelle les règles touchant le déroulement de la séance.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Gautrin (Verdun), M. Benoit (Montmorency) et M. Simard (Richelieu) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

M. Mario Fortin, Mme France Bilodeau, M. Yves Slater et M. Clément D'Astous

À 9 h 58, la Commission entend M. Fortin, Mme Bilodeau, M. Slater et M. D'Astous.

M. Fortin et Mme Bilodeau font une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les témoins.

À 11 h 40, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Mme Mariette Gélinas et M. André Goulet

À 11 h 41, la Commission entend Mme Gélinas et M. Goulet qui font une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les témoins.

M. le président dépose les documents cotés CFP- 47 et CFP-48 (annexe III).

Il est convenu de reprendre les travaux à 14 h 30.

À 13 h 03, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 h 30.

À 14 h 35, la Commission reprend ses travaux.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Fortin, Mme Bilodeau, Mme Gélinas, M. Slater, M. Goulet et M. D'Astous.

M. Lévesque (Lévis) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Dubourg (Viau) dépose le document coté CFP-49 (annexe III).

La discussion se poursuit.

REMARQUES FINALES

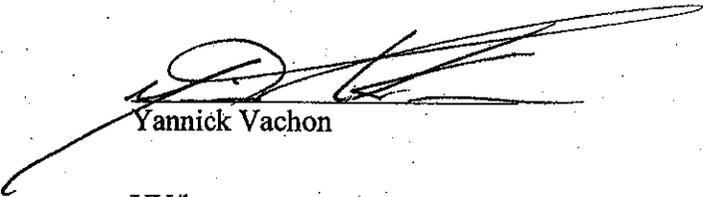
M. Simard (Richelieu), M. Lévesque (Lévis), M. Gautrin (Verdun) et M. Paquet (Laval-des-Rapides) font des remarques finales.

M. le président dépose les documents cotés CFP- 50 et CFP-51 (annexe III).

À 16 h 53, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Alain Paquet

YV/lg.

Québec, le 30 septembre 2008

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Entendre les membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite sur leurs travaux, d'ici le 21 octobre 2008

Le mardi 30 septembre 2008

Salle du Conseil législatif.

ORDRE DU JOUR

- 9 h 30 REMARQUES PRÉLIMINAIRES
- 9 h 45 MME FRANCE BILODEAU, coprésidente du comité de travail et vice-présidente principale, Aon Conseil
- M. MARIO FORTIN, coprésident du comité de travail et professeur titulaire, département d'économie, Université de Sherbrooke
- M. CLÉMENT D'ASTOUS, membre du comité de travail et secrétaire associé aux politiques de rémunération et à la coordination intersectorielle des négociations, Secrétariat du Conseil du trésor
- M. YVES SLATER, membre du comité de travail et directeur de l'actuariat et du développement, Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- 11 h 15 MME MARIETTE GÉLINAS, membre du comité de travail et présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
- M. ANDRÉ GOULET, membre du comité de travail et président de l'Alliance des associations de retraités
- 12 h 45 *Suspension*
- 14 h 00 PÉRIODE D'ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL
- 16 h 00 REMARQUES FINALES
- 16 h 15 *Ajournement*

CT/lg

Québec, le 10 septembre 2008

ANNEXE II

Liste des personnes qui ont été entendues

Liste des personnes qui ont été entendues

Bilodeau, France

D'Astous, Clément

Fortin, Mario

Gélinas, Mariette

Goulet, André

Slater, Yves

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Bilodeau, France et Mario Fortin. [Lettre adressée à M. André Goulet et Mme Mariette Gélinas concernant les commentaires sur le rapport du Comité]. 16 mai 2008. 9 f. Déposé le 30 septembre 2008. CFP-47
- Gélinas, Mariette et André Goulet. *L'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite*. 30 septembre 2008. 58 p. Déposé le 30 septembre 2008. CFP-48
- Mercier, Véronique, Goulet André. [Lettres (2) échangées entre M. André Goulet et Mme Monique Jérôme-Forget concernant la mise sur pied d'une table de travail sur l'indexation des rentes des régimes de retraite administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances]. 19 novembre 2007 et 22 janvier 2008. 3 f. Déposé le 30 septembre 2008. CFP-49
- Bilodeau, France, Mario Fortin, Yves Slater et Clément D'Astous. [Présentation PowerPoint du Rapport du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite]. 30 septembre 2008. 38 p. Déposé le 30 septembre 2008. CFP-50
- Gélinas, Mariette et André Goulet. [Présentation PowerPoint sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite]. 30 septembre 2008. 40 p. Déposé le 30 septembre 2008. CFP-51

ANNEXE IV

Comité directeur du 4 septembre 2008



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE — PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

Comité directeur

COMPTE RENDU

Réunion du jeudi 4 septembre 2008

Organiser les travaux de la Commission relativement au mandat de l'Assemblée
visant à entendre les membres du comité de travail sur l'évaluation
du coût de l'indexation des régimes de retraite

COMPTE RENDU

Commission des finances publiques

Comité directeur

Réunion du jeudi 4 septembre 2008

Objet : Organiser les travaux de la Commission relativement au mandat de l'Assemblée visant à entendre les membres du comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission
- M. Simard (Richelieu), représentant du deuxième groupe d'opposition, en remplacement de M. Lelièvre (Gaspé)

Mme Christina Turcot, secrétaire de la Commission

Le comité directeur se réunit à 10 h 10.

Il est convenu que M. Simard (Richelieu) remplace M. Lelièvre (Gaspé) à titre de représentant du deuxième groupe d'opposition pour la durée de la réunion.

1. Organisation du mandat relatif à l'audition des membres du comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite.

M. le président et M. Simard (Richelieu) rappellent l'origine et la teneur du mandat qui a été confié à la Commission des finances publiques par l'Assemblée nationale le 28 mai dernier relativement à l'audition des membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite (annexe I). M. le président indique que la date du 30 septembre est envisagée pour la réalisation de ce mandat. Cette date convient aux membres du comité directeur et la secrétaire fera les vérifications nécessaires auprès des membres du comité de travail avant de faire parvenir les convocations officielles.

Compte tenu que seuls quatre des six membres du comité de travail ont signé le rapport déposé à l'Assemblée nationale, une discussion s'engage sur la meilleure façon de procéder à l'audition des membres de ce comité.

Après discussion, il est convenu que la Commission entendra d'abord, en matinée, les membres signataires du rapport pour une durée totale d'une heure trente minutes. Cette audition sera partagée de la façon suivante : une présentation des membres signataires pour une durée maximale de 45 minutes et une période d'échanges avec les parlementaires pour la suite de l'audition. La Commission procédera ensuite, toujours en matinée, à l'audition des membres non signataires du rapport selon la même formule que celle adoptée pour l'audition des membres signataires (45 minutes pour la présentation et 45 pour la période d'échanges).

Il est convenu que la Commission procédera par la suite -- en après-midi et pour une durée de deux heures -- à une période d'échanges avec l'ensemble des membres du comité de travail. Ces derniers seront alors invités à s'asseoir à la table des témoins et à répondre aux questions des parlementaires.

Il est convenu que le temps de parole pour les périodes d'échanges avec les membres du comité sera partagé de façon égale entre les groupes parlementaires, et ce, par bloc de temps d'environ 15 minutes par groupe parlementaire. M. le président s'engage par ailleurs à partager les temps de parole de façon équilibrée entre les trois groupes parlementaires.

Il est convenu que les remarques préliminaires et finales seront brèves et limitées à cinq minutes par groupe parlementaire.

Il est convenu que les membres du comité pourront être accompagnés d'une personne-ressource au moment de leur audition, s'ils en manifestent le besoin.

Il est convenu de demander que les auditions se tiennent à la salle du Conseil législatif (salon rouge), et ce, de manière à permettre aux personnes et organismes intéressés d'y assister en grand nombre.

2. Besoin de la Commission en matière de recherche et de documentation

Il est convenu de demander au chercheur de la Commission, M. Jacques Gagnon, de préparer un dossier de documentation pour les membres de la Commission (note de synthèse et revue de presse). M. Gagnon assistera aux travaux de la Commission et pourra appuyer cette dernière pour la rédaction de son rapport, le cas échéant. La proposition de tenir une séance de travail préparatoire le matin de l'audition n'est pas retenue.

La proposition de tenir une séance de travail immédiatement après la fin des auditions afin de faire le bilan des travaux n'est pas retenue. Il est plutôt convenu d'attendre le résultat de la journée d'auditions et de planifier par la suite une séance de conclusion, si tel était le souhait d'un ou plusieurs membres de la Commission.

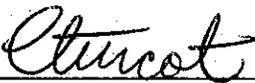
3. Demandes formulées par trois associations de retraités

Une discussion s'engage sur les demandes que la Commission a reçues de la part de trois associations de retraités qui souhaitent être entendues dans le cadre de ce mandat. M. le président rappelle qu'en vertu du Règlement, la Commission n'a pas le pouvoir de modifier les termes d'un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée. Pour entendre les représentations des associations de retraités, la Commission devra se donner un mandat en ce sens. Cette proposition de mandat devra recevoir l'appui des trois groupes parlementaires. M. le président mentionne à cet égard qu'il a fait parvenir aux trois associations de retraités un accusé de réception expliquant cet état de fait (annexe II).

Après discussion, il est convenu de procéder dans un premier temps au mandat qui a été confié par l'Assemblée, à savoir l'audition des membres du comité de travail, et de voir par la suite si la Commission souhaite se donner un autre mandat afin d'entendre les représentations des associations de retraités sur la question de l'indexation des régimes de retraite. Il est également convenu que cette distinction, entre le mandat qui a été confié à la Commission par l'Assemblée et un éventuel mandat que la Commission pourrait se donner afin d'entendre les associations de retraités, soit clairement expliquée dès le début de l'audition des membres du Comité de travail afin de dissiper toute confusion à cet égard.

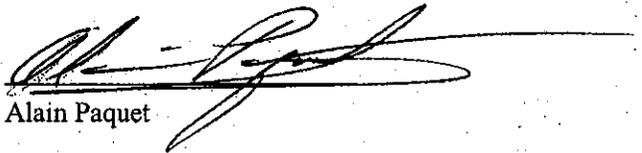
La réunion est levée à 11 h 15.

La secrétaire de la Commission,



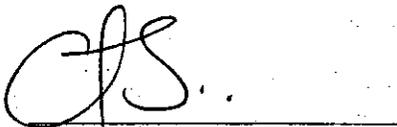
Christina Turcot

Le président de la Commission



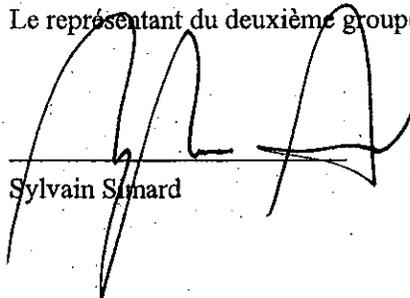
Alain Paquet

Le vice-président de la Commission



Christian Lévesque

Le représentant du deuxième groupe d'opposition



Sylvain Simard

Québec, le 5 septembre 2008

CT/cv

Annexe I

Motion de l'Assemblée

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale, 28 mai 2008

* * *

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M. Benoit (Montmorency) et M. Simard (Richelieu) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale exige des coprésidents qu'ils fassent rapport des travaux du comité de travail sur l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic en déposant leur rapport, et ce le plus rapidement possible, auprès de l'Assemblée, pour que les parlementaires aient accès à l'information qui leur revient de plein droit et qui est nécessaire pour faire cheminer le dossier;

QU'une fois le rapport déposé, tous les membres du comité soient invités à faire part de leurs travaux devant la Commission des finances publiques d'ici le 21 octobre 2008.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Annexe II

Accusés de réception



Alain Paquet
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques
Membre de la Commission des institutions

Québec, le 20 juin 2008

Madame Arlette Bouchard
Présidente
Regroupement des retraités actifs du Mouvement ESSAIM
1750, Des Grands-Côteaux
St-Mathieu-de-Beloil (Québec) J3G 2C9

Madame Bouchard,

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre lettre du 11 juin dernier par laquelle vous informiez la Commission des finances publiques de l'intérêt de votre organisme à être entendu dans le cadre du mandat d'audition des membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite. La Commission des finances publiques a reçu ce mandat de l'Assemblée nationale. En vertu du règlement, elle est, par conséquent, tenue d'en respecter les termes, c'est-à-dire d'entendre les membres du Comité de travail d'ici le 21 octobre. Afin d'entendre d'autres personnes ou groupes intéressés par cette question, les membres de la Commission devront statuer sur l'opportunité de se donner un autre mandat. Pour qu'il soit initié, un tel mandat devra recueillir la triple majorité, soit la majorité des membres de chaque groupe parlementaire formant la Commission.

Étant réceptif à la demande que vous formulez, je vous informe qu'à titre de membre de la Commission, à sa prochaine séance de travail, je soumettrai une proposition qui permettra, si elle reçoit l'aval de chaque groupe parlementaire, d'entreprendre des consultations particulières sur la question de l'indexation des régimes de retraite.

...2

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.111
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-0672
Télécopieur : 418 641-2696

Adresse de circonscription
400, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 208
Laval (Québec) H7M 3Y8
Téléphone : 450 668-6077
Télécopieur : 450 668-6168

Courriel : apaquet@assnat.qc.ca
www.alainpaquet.com

La secrétaire de la Commission, madame Christina Turcot, ou moi-même vous tiendrons informée dans les meilleurs délais de la décision des membres.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au travail des parlementaires, je vous prie d'agréer, Madame Bouchard, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ALAIN PAQUET
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques



Alain Paquet
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques
Membre de la Commission des institutions

Québec, le 20 juin 2008

Madame Madelaine Michaud
Présidente
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
5400, boul. des Galeries
Québec (Québec) G2K 2B4

Madame Michaud,

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre lettre du 29 mai dernier par laquelle vous informiez la Commission des finances publiques de l'intérêt de votre organisme à être entendu dans le cadre du mandat d'audit des membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite. La Commission des finances publiques a reçu ce mandat de l'Assemblée nationale. En vertu du règlement, elle est, par conséquent, tenue d'en respecter les termes sans pouvoir les modifier, c'est-à-dire d'entendre les membres du Comité de travail d'ici le 21 octobre. Afin d'entendre d'autres personnes ou groupes intéressés par cette question, les membres de la Commission devront statuer sur l'opportunité de se donner un autre mandat. Pour qu'il soit initié, un tel mandat devra recueillir la triple majorité, soit la majorité des membres de chaque groupe parlementaire formant la Commission.

Étant réceptif à la demande que vous formulez, je vous informe qu'à titre de membre de la Commission, à sa prochaine séance de travail, je soumettrai une proposition qui permettra, si elle reçoit l'aval de chaque groupe parlementaire, d'entreprendre des consultations particulières sur la question de l'indexation des régimes de retraite.

...2

La secrétaire de la Commission, madame Christina Turcotte, ou moi-même vous tiendrons informée dans les meilleurs délais de la décision des membres.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au travail des parlementaires, je vous prie d'agréer, Madame Michaud, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ALAIN PAQUET
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques



Alain Paquet
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques
Membre de la Commission des institutions

Québec, le 30 juin 2008

Monsieur Rodrigue Dubé
Président
Association démocratique des retraités
531, rue Dandurand
Longueuil (Québec) J4L 2S5

Monsieur Dubé,

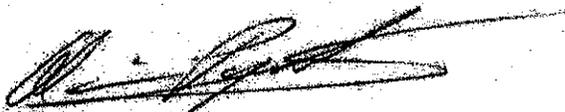
J'ai bien reçu et pris connaissance de votre courriel du 26 juin dernier par lequel vous informiez la Commission des finances publiques de l'intérêt de votre organisme à être entendu dans le cadre du mandat d'audit des membres du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite. La Commission des finances publiques a reçu ce mandat de l'Assemblée nationale. En vertu du règlement, elle est, par conséquent, tenue d'en respecter les termes sans pouvoir les modifier, c'est-à-dire d'entendre les membres du Comité de travail d'ici le 21 octobre. Afin d'entendre d'autres personnes ou groupes intéressés par cette question, les membres de la Commission devront statuer sur l'opportunité de se donner un autre mandat. Pour qu'il soit initié, un tel mandat devra recueillir la triple majorité, soit la majorité des membres de chaque groupe parlementaire formant la Commission.

Étant réceptif à la demande que vous formulez, je vous informe qu'à titre de membre de la Commission, à sa prochaine séance de travail, je soumettrai une proposition qui permettra, si elle reçoit l'aval de chaque groupe parlementaire, d'entreprendre des consultations particulières sur la question de l'indexation des régimes de retraite.

...2

La secrétaire de la Commission, madame Christina Turcotte, ou moi-même vous tiendrons informée dans les meilleurs délais de la décision des membres.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au travail des parlementaires, je vous prie d'agréer, Monsieur Dubé, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ALAIN PAQUET
Député de Laval-des-Rapides
Président de la Commission des finances publiques